

# Les Enjeux et les Conditions du Permis de Conduire :

- Les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire :

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent, indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous. Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Cette formation est organisée en deux parties : La formation théorique et la formation pratique.

Lors de la formation théorique nous sommes amenés à sensibiliser les élèves sur la sécurité, les risques et l'accidentalité.

Lors de la pratique un apprentissage de la conduite progressif se fait via une variété de situations de conduite. Nous varions les terrains et la densité de circulation (forte agglomération, campagne...)

L'utilisation du livret d'apprentissage comme outil de dialogue entre l'élève et l'enseignant.

Le livret d'apprentissage est avant tout un outil pédagogique utilisé conjointement par l'élève et l'enseignant de la conduite pour matérialiser les objectifs et la progressivité de la formation la détention du livret d'apprentissage est obligatoire pour toute personne apprenant à conduire un véhicule, sur les voies ouvertes à la circulation publique en vue de l'obtention du permis de conduire [art. R. 221-3 du code de la route.

Le livret d'apprentissage est joint au formulaire de demande de permis de conduire de l'élève [Document Cerfa 02] durant l'apprentissage. Lors de l'apprentissage pratique, en cas de contrôle routier, le dossier 02 est présenté aux forces de l'ordre pour justifier de la situation d'élève conducteur.

Chaque examen du permis de conduire est accompagné d'un moniteur.

Nos moniteurs assistent à des journées de formation afin de renouveler les acquis.

Nous mesurons la satisfaction de nos élèves via les avis après permis.

Chaque formation débute avec une évaluation de départ afin d'orienter l'élève au mieux sur sa formation.

Un bilan de compétences s'effectue régulièrement au bout des 20 heures.

- Les conditions de passage des épreuves de l'examen du permis de conduire (examens théorique et pratique) et l'accompagnement) :

Chaque élève est autonome dans sa formation théorique. Il nous semble important de responsabiliser les élèves. Nous avons tout de même un œil sur leur travail fourni sur internet.

Et nous les invitons à venir s'entraîner en salle à l'approche de l'examen.

L'Examen Théorique Général final est composé d'une série aléatoire de 40 questions. Les élèves reçus ne doivent pas dépasser les 5 fautes. Il se déroule dans les locaux d'un opérateur agréé moyennant 30€. Le résultat est connu par mail dans la journée.

L'examen pratique se fait accompagner d'un moniteur à la suite d'une formation complète où sont traités 4 compétences globales référencé par le REMC :

- Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales
- Utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnellement et en sécurité
- Préparer ses trajets et conduire le véhicule dans les situations de circulation simples ou complexes
- Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme-véhicule-environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face, mettre en œuvre les mesures préventives.

L'examineur évalue en outre l'autonomie et la conscience du risque du candidat.

Pour être reçu à l'examen, le candidat doit obtenir au moins 20 points sur 30 sans erreurs éliminatoires.

L'expert réalise un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.